DOCUMENTS CONTRACTUELS

Conditions générales de vente

Formations · Master classes · Conférences · Événements

Article 1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Toute inscription aux formations, master classes, conférences et événements organisés par Studio 13 by Alexia (SAS UKF Formations) implique l'adhésion pleine et entière du responsable de l'inscription et du participant aux présentes conditions générales de vente. Elles s'appliquent de plein droit et prévalent sur tout autre document et toute autre condition, à l'exception de celles prévues par la loi et de celles expressément acceptées entre Studio 13 by Alexia et le responsable de l'inscription.

Le fait que Studio 13 by Alexia ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une des présentes conditions ne peut être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. La nullité de l'une des stipulations n'entraîne pas l'annulation des conditions générales de vente dans leur ensemble, qui conservent tous leurs autres effets.

Article 2 INSCRIPTION

Avant toute inscription, la lecture des présentes conditions générales de vente et du règlement intérieur est indispensable au bon déroulement de la formation.

Toute inscription commence par une pré-inscription, en ligne sur studio13byalexia.fr, par e-mail à studio13byalexia@gmail.com ou par courrier à l'adresse indiquée à l'article 11. Une fois la pré-inscription validée, la convention de formation et le règlement intérieur sont transmis par e-mail. Le responsable de l'inscription les retourne signés, accompagnés des documents demandés et, le cas échéant, du règlement des sommes dues. Le respect des conditions de paiement est indispensable à l'inscription définitive.

À réception du dossier complet, et sous réserve des places disponibles, Studio 13 by Alexia adresse une confirmation d'inscription accompagnée d'un double de la convention de formation, du programme complet et de la convocation.

L'inscription en ligne ou l'envoi du bulletin d'inscription vaut commande ferme et définitive engageant le responsable de l'inscription. La convention ne peut être modifiée que par avenant accepté par les parties. Tout changement de participant est soumis à l'accord exprès de Studio 13 by Alexia.

Article 3 PRIX ET PAIEMENT

- Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises, sur le programme et le bulletin d'inscription en vigueur. Les actions de formation professionnelle sont exonérées de TVA (article 261-4-4° a du Code général des impôts). Le prix est forfaitaire et ne comprend que la prestation choisie : les frais annexes (déplacement, hébergement, restauration) restent à la charge du participant ou du responsable de l'inscription.

- Les offres commerciales ne s'appliquent que si elles sont expressément précisées dans les documents de communication, et dans le respect de leurs conditions. Elles ne sont pas cumulables.
- Le responsable de l'inscription, ou à défaut le participant, règle directement le prix de la prestation à Studio 13 by Alexia. Il lui appartient d'effectuer, sous sa responsabilité, les démarches de prise en charge auprès d'un organisme financeur.
- Le paiement peut être effectué en une ou plusieurs fois par carte bancaire, PayPal, Klarna ou virement, ou en mensualités sur 4 mois maximum, le dernier paiement devant intervenir avant l'entrée en formation. Le paiement peut apparaître au nom d'Unik Formations, ancien nom du centre.
- Pour les formations souscrites et payées par le participant à titre individuel (articles L6353-3 et suivants du Code du travail), aucune somme ne peut être exigée avant l'expiration du délai de rétractation de 10 jours prévu à l'article 5. À l'issue de ce délai, un acompte de 30 % maximum du prix peut être demandé ; le solde est réglé au fur et à mesure de l'avancement de la formation, et au plus tard avant son dernier jour.
- En cas de non-paiement à l'échéance, Studio 13 by Alexia se réserve la possibilité de suspendre la prestation, l'intégralité du prix restant due. Toute somme non payée à l'échéance donne lieu à des pénalités de retard au taux d'intérêt légal majoré de 10 points et, pour les clients professionnels, à une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (article L441-10 du Code de commerce).
- Toute prestation commandée est due en intégralité, sauf dans les cas prévus aux articles 4 et 5.

Article 4 ANNULATION

- L'annulation d'une inscription par le responsable de l'inscription ou le participant est possible sans frais si elle est notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception reçue au plus tard 21 jours avant le premier jour de la formation. Entre 21 et 15 jours avant le premier jour, 30 % du montant total TTC de la formation sont facturés.
- En dehors de ces conditions, en cas d'absence, de retard, de participation partielle ou d'arrêt anticipé pour une autre raison qu'un cas de force majeure dûment reconnu, l'intégralité du montant de la prestation reste due.
- Studio 13 by Alexia se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une prestation. Si le report n'est pas possible pour le participant, la totalité des frais d'inscription lui est remboursée, à l'exclusion de tout autre coût. Si l'annulation sans report intervient moins de 8 jours avant le premier jour, Studio 13 by Alexia rembourse également les frais de transport non remboursables, sur présentation des justificatifs.
- Aucun remboursement ne produit d'intérêts.

Article 5 DROIT DE RÉTRACTATION

- Formations financées à titre individuel : pour les formations souscrites et payées par le participant dans les conditions des articles L6353-3 et suivants du Code du travail, le participant dispose d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de la signature de la convention. La rétractation se fait par lettre recommandée avec accusé de réception, reçue avant l'expiration de ce délai.
- Inscriptions en ligne par un consommateur : pour une inscription effectuée exclusivement en ligne sur studio13byalexia.fr par une personne physique agissant à titre non professionnel, un délai de 14 jours calendaires court à compter du lendemain de l'inscription, et en tout état de cause avant le début de la formation. Un formulaire type de rétractation peut être envoyé sur simple demande. Le

commencement de la formation, à la demande du participant, vaut renonciation au droit de rétractation (article L221-25 du Code de la consommation).

Article 6 CERTIFICAT DE RÉALISATION

Un certificat de réalisation est remis à chaque participant à l'issue de la prestation, uniquement s'il l'a suivie dans son intégralité.

Article 7 DONNÉES PERSONNELLES

En s'inscrivant, le responsable de l'inscription et le participant consentent à la collecte des données personnelles communiquées, pour la seule gestion de l'inscription, le suivi de la prestation et la communication d'informations liées à celle-ci. Ces données sont réservées à un usage interne. Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), ils disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, sur simple demande écrite à studio13byalexia@gmail.com.

Article 8 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, CONFIDENTIALITÉ ET DROIT À L'IMAGE

- Studio 13 by Alexia est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble de ses formations et supports pédagogiques, quelle que soit leur forme. Leur remise aux participants n'emporte aucune cession de droits. Toute utilisation, reproduction ou diffusion, totale ou partielle, sans autorisation engage la responsabilité du participant, qui s'interdit notamment de les utiliser pour dispenser une prestation identique ou similaire.
- Les informations relatives au savoir-faire de Studio 13 by Alexia, et plus généralement tout document qui lui est propre, sont strictement confidentiels.
- Le participant peut être photographié ou filmé pendant la formation. Ces images ne sont utilisées sur les supports de communication de Studio 13 by Alexia qu'avec son accord, recueilli par l'autorisation de droit à l'image remise en formation.
- Le responsable de l'inscription s'engage à informer le participant des présentes obligations. Toute violation engage sa responsabilité ainsi que celle du participant.

Article 9 DISCIPLINE

Les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de Studio 13 by Alexia. Studio 13 by Alexia se réserve le droit, sans indemnité, d'exclure à tout moment un participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la prestation ou manquerait gravement au règlement intérieur, dans les conditions prévues par celui-ci.

Article 10 RESPONSABILITÉ

Les obligations de Studio 13 by Alexia sont des obligations de moyens et non de résultat. Sa responsabilité ne saurait être engagée pour les conséquences du comportement d'un participant, ni pour les dommages causés aux effets personnels apportés par celui-ci, qui restent sous sa responsabilité exclusive. En toute hypothèse, toute indemnité ne pourra excéder le montant de la prestation concernée.

Article 11 ÉLECTION DE DOMICILE

Toute correspondance relative aux présentes conditions générales de vente est adressée à Studio 13 by Alexia, 6 rue Michel Herry, 77580 Crécy-la-Chapelle (lieu de formation). Siège social : 29 rue André Hache, 77660 Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.

Article 12 LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français. Toute contestation donne lieu en priorité à la recherche d'une solution amiable. À défaut, les litiges avec un responsable de l'inscription professionnel relèvent de la compétence du Tribunal de commerce de Meaux, et les autres des juridictions françaises compétentes.